

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

RÉUNION du 19 février 2021

Mélanie DEBRIX / Caroline DEY

PROJET

- Convocation : 13 février 2021
- Affichage : 13 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

Nombre de membres élus en exercice : 15

Sont présents (13)

Messieurs : LÉGER Bruno, LACAISSÉ Philippe, CHABÉ Daniel, LEROY Dominique, CHARLIER Jean, MONCHATRE Éric, GHELEIN Didier, BAGUESSE Loïc, LENGIN Kevin, ANTONETTI Alexandre et.

Mesdames : SANCTOT Julie, DEBRIX Mélanie et ANGER Douce.

Absents excusés : RAGOT Christophe, donne pouvoir à LEGER Bruno.
HARE Elise, donne pouvoir à CHABÉ Daniel.

Secrétaire de séance : Mélanie DEBRIX

Ordre du jour

- ✓ **Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 19/02/2021**
- ✓ **Délibération : création de la porte de la salle pluridisciplinaire : modalité de financement pour demandes de subvention**
- ✓ **Délibération : Nouveaux devis pour l'extension du bâtiment communal.**
- ✓ **Réflexion sur l'extension des travaux du Centre Village à l'aménagement du parking de la salle des fêtes et à la sécurisation du début de la Route du Mont Gaille.**
- ✓ **Informations et questions diverses.**

Approbation du dernier compte-rendu de réunion :

Sans remarques, le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

- ✓ **Délibération : création de la porte de la salle pluridisciplinaire : modalité de financement pour demandes de subvention**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est prévu de créer une porte dans la salle pluridisciplinaire, et fait état des divers devis reçus concernant la partie maçonnerie puis les fournitures et la pose de la porte, ainsi qu'un changement d'éclairage et la pose d'une commande radio pour gérer l'éclairage.

Après étude des devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisi à l'unanimité :

- L'entreprise Ratieuville pour la partie maçonnerie pour un montant total de 6 806.90€ HT
- L'entreprise Fermetures modernes pour la porte pour un montant total de 2 736.48€ HT
- L'entreprise SEVDEC pour la partie électricité pour un montant total de 1 321.84 € HT

Et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de faire la demande de subventions :

- Le Département sera sollicité à hauteur de 25% du montant
- L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, à hauteur de 30% du montant.

La somme restante sera à la charge de la commune en fonds propres.

✓ **Délibération : nouveaux devis pour l'extension du bâtiment communal, modalité de financement pour demandes de subvention**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est prévu de réaliser des travaux pour faire une extension du bâtiment communal, et que pour se faire, il a fait appel à un maître d'œuvre pour la réalisation et le dépôt du permis de construire.

Il fait alors la présentation des différents devis reçus.

Après étude des devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisi à l'unanimité :

- Olivier BRESSAC, architecte pour la somme de 1 300 € HT
- L'entreprise Ratieuville pour la partie maçonnerie pour un montant de 9 330 € HT
- La SARL Ternisien pour la partie charpente et toiture pour un montant de 19 436 € HT
- Arnaud SANCTOT pour la porte de garage pour un montant total de 6 914 € HT

Et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de faire la demande de subventions :

- Le Département sera sollicité à hauteur de 25% du montant
- L'Etat sera sollicité au titre de la DETR, à hauteur de 30% du montant.

La somme restante sera à la charge de la commune en fonds propres.

Informations :

Réflexion sur l'extension des travaux du Centre Village à l'aménagement du parking de la salle des fêtes et à la sécurisation du début de la Route du Mont Gaille.

Monsieur Léger explique aux Conseillers que lors de la première réunion avec Via France, une réflexion a été menée pour concilier les travaux d'aménagement du parking de la salle des fêtes avec les travaux d'aménagement du centre village.

Il indique qu'il faut faire appel à un bureau d'études, et que Monsieur Pitois peut faire des propositions techniques.

Lors de la deuxième réunion, Monsieur Pitois et l'entreprise Via France ont indiqué être d'accord pour effectuer ces travaux.

L'ensemble des Conseillers valide cette proposition. Il faudra cependant faire attention à la gestion des eaux pluviales, décider si le parking sera fermé ou non, avec une barrière ou non etc.

Monsieur Léger fait état d'un autre point à intégrer dans les travaux : le bout de la route du Mont Gaille.

Monsieur Monchâtre demande alors si le fait de rajouter des travaux va rallonger les délais, Madame ANGER demande si un agrandissement du parking de la salle des fêtes est prévu.

Monsieur Léger leur indique alors qu'il faut mener une réflexion et une discussion après le retour du Cabinet Bovary.

Informations et questions diverses :

- Monsieur Léger fait l'historique de l'attribution de la prime du 13^{ème} mois auprès de l'ensemble des Conseillers. Il fait alors état des délibérations depuis 1985, et du retour récent du contrôle de légalité, informant que la commune est dans l'illégalité, car les primes du 13^{ème} mois ne peuvent plus être attribuées depuis 1984...

Il va donc falloir saisir le comité technique du Centre de Gestion, afin de pouvoir compenser cette prime du 13^{ème} mois par le régime du RIFSEEP.

Mélanie Debrix demande alors si les conditions de prise en compte du FIFSEEP pour la retraite sont les mêmes que celles du 13^{ème} mois.

- Tout le monde a signé la convention pour l'Impasse du Mesnil Goderoy.
Les actes ont été envoyés à Maître Damourette.

Eurotop doit envoyer des devis pour le bornage.

- SDE 76 : réactualisation des prix pour les tranches 2 et 3. Il faudra donc délibérer lors du prochain Conseil Municipal.
- Eclairage LED : Monsieur Lacaisse a demandé un devis pour le changement de 54 lanternes vétustes et énergivores : 49 000 €
Le SDE 76 participerait à hauteur de 30 000€, il resterait à charge de la commune 19 000 € dont 8 000 € seraient récupérables au titre du FCTVA.
Philippe Lacaisse propose de faire un bilan de la consommation électrique.
- Monsieur le Maire demande de définir les dates pour le vote du budget de la commune. Après concertation, les dates retenues sont les suivantes :
19 mars : conseil municipal : vote du compte administratif, avec constat des dépenses et des recettes.
25 mars : réunion de la commission des finances à 8h30.
09 avril : conseil municipal : vote du budget primitif.
- Chauffage de l'école : un technicien CIAT doit intervenir le 23 février.
- La société Avenel doit déposer des câbles téléphoniques aériens courant mars 2021.
- Le SDE 76 peut aider les communes à faire des économies d'énergies dans les bâtiments communaux, en évaluant les déperditions d'énergies, l'isolation, le type de chauffage...
- Le journal communal arrive la semaine prochaine. Il faudra donc prévoir une séance de distribution. Douce Anger indique qu'il n'est plus souhaitable de faire faire la distribution à M. Dournel en tracteur. Monsieur Léger propose donc que la distribution soit faite par les volontaires du Conseil Municipal.
- Travaux Centre Village : Monsieur Léger propose que les informations concernant ces travaux soient données de manière générale par le biais d'Illiwap, puis par fait de boitage au cas par cas.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 19 mars 2021 à 20 h 30 dans la salle des fêtes.